

Mesdames, Messieurs,

L'intersyndicale SUD, CGT, CNT appelle à rejoindre le Collectif du Travail Social du Gard ***pour co-organiser la mobilisation du Jeudi 21 Janvier 2021 à 14 heures*** devant la préfecture du Gard pour que "2021 soit une année de victoires pour le social et le médico-social".

Afin de maintenir la pression sur les financeurs, les décideurs et le gouvernement, une pétition est actuellement en circulation dans les établissements sociaux et médico-sociaux du Gard.

Nous appelons à une journée de grève et à un rassemblement des travailleurs.ses du secteur sanitaire, social et médico-social.

Des points presse seront proposés sur tous les lieux de rassemblement.

Pour tout contact concernant cette mobilisation et pour confirmer votre présence à ce rendez-vous, veuillez envoyer un mail à collectiftravailsocialdugard@gmail.fr ou sudsantesociaux30@gmail.com

Vous pouvez contacter **Franck Walther (SUD)** au 06 69 66 91 88 ou **Stéphane Vervacke (Collectif Travail Social du Gard)** au 06 89 35 61 16 ou **Victoria Hunter (CAS CGT)** 06 14 75 43 42

En vous remerciant par avance de la place que vous accorderez à cette mobilisation dans vos colonnes ou sur vos ondes.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 décembre 2020 : Grève nationale du travail social et médico-social du secteur public et privé

Depuis le 3 décembre où nous avons porté nos revendications devant M. Rolls, directeur de l'ARS, nos demandes sont restées sans réponse !

Les conditions de vie et de travail des travailleuses et des travailleurs du social et du médico-social continuent de se dégrader. Aucune proposition n'a été faite par nos financeurs !

Aucune annonce concernant les secteurs publics hospitaliers, oubliés du Ségur de la santé.

Aucune annonce concernant la revalorisation des salaires pour tous et toutes.

Nous exigeons toujours la prime Covid pour tous et toutes.

Le gouvernement devra répondre à nos revendications de salaires et d'effectifs supplémentaires, d'ouverture de lits et de places dans les services et les structures du social et du médico-social !

**NOUS, TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SOCIAUX DU SANITAIRE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL, DISONS ENSEMBLE STOP À CES POLITIQUES !
NOUS REVENDIQUONS DES CONDITIONS DIGNES POUR TOUTES ET TOUS !!!**

STOP !!! à la restriction des contrats jeunes majeurs !

STOP !!! à la réforme de la PJJ et de la justice des mineurs (attaque de l'ordonnance 45) !

STOP !!! à la pseudo loi « d'inclusion scolaire » !

STOP !!! au manque de place et de personnel dans les établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux !

STOP !!! à la casse des conventions collectives par le syndicat patronal NEXEM !

STOP !!! aux lois racistes et discriminantes !

STOP !!! à la répression envers les représentants syndicaux et lanceurs d'alerte !

NOS REVENDICATIONS

- Nous exigeons immédiatement une augmentation de 183 euros pour toutes et tous les salarié.e.s du médico-social et du social du secteur public ou privé.
- Nous exigeons la revalorisation salariales pour l'ensemble des personnels du social et médico-social et à hauteur de 300 € net mensuels !
- Nous exigeons l'accès à des formations qualifiantes pour toutes et tous !
- Nous exigeons un plan d'embauche massif à la hauteur des besoins remontés par les services tant pour toutes les structures du social et du médico-social que pour l'hôpital et les EHPAD!
- Nous exigeons la prise en compte des jeunes en apprentissage et la valorisation des diplômes.
- Nous exigeons le changement de financement du social, du médico-social et de l'hôpital avec la fin de la tarification à l'acte.
- Nous exigeons la reconnaissance de notre travail et le versement de l'intégralité de la prime covid pour tous les salarié.e.s du public et du privé.
- Nous exigeons l'arrêt de toutes les restructurations et propositions de réformes en cours.
- Nous exigeons le renforcement en investissement humains et matériels, avec la création de postes pérennes et immédiats.
- Nous exigeons que nos financeurs, et le gouvernement donnent aux secteurs social et médico-social les moyens de mener des accompagnements efficaces avec des formations et des salaires adaptés
- L'accès à toutes et à tous à des moyens de vie décentes en commençant par l'inconditionnalité d'un accès à un logement salubre et adapté, à l'alimentation, à la santé et à l'éducation gratuite.

**RENDEZ-VOUS le jeudi 21 janvier à partir de 14 h
devant la préfecture à Nîmes**